

*Le budget—M. Deniger*

Il faut également réviser le régime d'imposition des sociétés. L'année dernière, de nombreuses sociétés ont réalisé des centaines de millions de dollars de bénéfices. Nous n'y voyons aucun inconvénient; nous voulons que l'économie prospère. Néanmoins lorsqu'une entreprise réalise des centaines de millions de dollars de bénéfices comme la Banque de Montréal l'a fait l'année dernière, nous nous attendons à ce qu'elle paie sa juste part d'impôts au lieu de s'en tirer sans payer le moindre sou comme certaines compagnies ont pu le faire grâce aux échappatoires fiscales.

**Le président suppléant (M. Herbert):** A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis désolé d'avoir à interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Bien entendu, il lui serait possible de poursuivre si les députés y consentaient à l'unanimité. Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. Fisher:** Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que nous y consentons. Je sais que le député arrive bientôt au passage positif dans son discours, et nous aimerions bien l'entendre. Je tiens simplement à lui rappeler que notre parti compte un représentant qui voudrait bien prendre la parole avant le déjeuner.

**M. Riis:** Je vous remercie, monsieur le Président, et je tiens aussi à remercier mes collègues conservateurs et libéraux du bon geste qu'ils ont posé à mon endroit. Je tâcherai d'être bref et de finir mon discours dans les minutes qui vont suivre.

Mon chef l'a soutenu à bien des reprises, monsieur le Président, pour combler le déficit, on pourrait entre autres choses, reconsidérer les quelque 10 milliards de dollars que l'on donne au secteur des affaires sous la forme de dégrèvements fiscaux et de subventions. Il ne serait pas injuste, à mon avis, de rappeler à ce secteur que s'il compte sur le soutien des contribuables canadiens, que ce soit sous la forme de dégrèvements fiscaux ou de subventions, on attend néanmoins qu'il nous rende certains comptes. Nous sommes en droit d'exiger de lui qu'il prenne certaines initiatives dans les domaines de la recherche et du développement, de la création d'emplois et de la formation professionnelle, ou encore qu'il achète à des fournisseurs canadiens des usines et du matériel nouveaux. En d'autres mots, on ne devrait accorder des dégrèvements fiscaux aux entreprises qu'à condition qu'elles participent en contrepartie de façon tangible à l'essor de l'économie. Cela va évidemment de soi. Le secteur des affaires ne verrait aucun inconvénient à pareille initiative.

**M. Broadbent:** En lieu et place des cadeaux du gouvernement.

**M. Riis:** Nous pourrions supprimer ces cadeaux. Nous ne sommes pas du tout d'accord pour que l'on accorde des subventions sans rien attendre en échange.

On a omis dans le budget de parler des taux d'intérêt, et l'opposition officielle n'a pas encore traité de la question. Mes collègues néo-démocrates et moi-même estimons qu'il ne saurait y avoir de reprise économique soutenue tant que les taux d'intérêt demeureront à leur niveau actuel et tant qu'ils seront sujets à des variations aussi marquées que celles que nous avons connues depuis quelques mois et même quelques années. Il serait opportun que le ministre des Finances, par le biais de la Banque du Canada, prenne des mesures concrètes et efficaces pour faire baisser les taux d'intérêt et les maintenir à des niveaux peu élevés. L'écart qui existe à l'heure actuelle au pays

entre le taux d'inflation et les taux d'intérêt n'a jamais été aussi grand de toute notre histoire. Il est temps que cet écart et les taux d'intérêt soient réduits afin que nos concitoyens aient les moyens de contracter des hypothèques, d'agrandir leurs petites entreprises, leurs exploitations agricoles et leurs fermes d'élevage et de se lancer dans diverses autres entreprises commerciales. Voilà le genre de grande initiative courageuse que les députés néo-démocrates jugent absolument nécessaire de prendre pour favoriser une relance soutenue.

Nous souhaitons également accroître les possibilités de création d'emplois dans les secteurs clés de l'activité économique, et ce en investissant dans leur infrastructure. Je m'explique: le secteur forestier, par exemple, est le plus prépondérant d'un bout à l'autre du pays. Dans cinq provinces sur dix, il constitue le principal secteur d'activité, et dans chacune d'elles il revêt une importance tangible; pourtant, il est en proie à d'énormes difficultés à l'heure actuelle, du fait d'une insuffisance de capitaux d'investissements, tant privés que publics. Ne serait-il donc pas tout à fait opportun d'injecter les capitaux du secteur public dans des programmes de reboisement, ou encore des programmes de mise en valeur des salmonidés ou de protection de leur environnement? Nous ne considérons pas cela comme une dépense, mais plutôt comme un investissement sérieux dans l'économie du Canada.

C'est de cela que le pays a besoin et il conviendrait de donner suite à cette proposition l'année prochaine ou dans les deux à trois années à venir. C'est maintenant qu'il nous faut agir, car pareil investissement donnerait immédiatement du travail à des centaines de milliers de Canadiens, ce qui favoriserait l'expansion économique assortie d'une relance soutenue. Par effet d'entraînement, les recettes fiscales que rapportent les sociétés et les particuliers aux coffres de l'État en seraient accrues. Voilà donc le genre d'investissement dont nous souhaitons être témoins au Canada.

Nous voudrions que le gouvernement se mette à planifier, qu'il collabore avec l'entreprise privée, les travailleurs et les gouvernements régionaux en vue d'établir nos objectifs au cours de la prochaine décennie. Il devrait se fixer une stratégie économique qui tienne compte des régions et qui puisse recueillir le soutien et l'adhésion de chacun. Nous serions en mesure, alors, de développer notre économie. Mais les attermoissements de la crise, les hésitations continuelles et les initiatives ponctuelles ne peuvent pas assurer notre relance économique. L'exposé budgétaire dont on vient de nous donner lecture ne fait pas exception à la règle. Il manque de perspective, il n'offre pas aux Canadiens de vision d'avenir.

Ce budget, monsieur le Président, prouve à mon parti que le gouvernement n'a pas tenu compte des attentes de la majorité des citoyens. En cette période difficile, il faut se soucier de leurs problèmes, révéler leur triste sort et défendre leurs intérêts à la Chambre des communes.

Aujourd'hui et tous les jours que durera ce débat, le Nouveau parti démocratique se fera leur porte-parole. Les Canadiens sont absents de ce document.

**Des voix:** Bravo!

● (1230)

[Français]

**M. Pierre Deniger (La Prairie):** Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je prends la parole en ce lendemain